



L'Égypte, nouvelle étape de la révolution arabe

MANIFESTATIONS • Selon Fathi Chamkhi et Jérôme Duval, le renversement d'Hosni Moubarak n'est pas une fin en soi. Des décisions doivent être prises très rapidement.

Après le peuple tunisien, plus d'une centaine de citoyens égyptiens ont payé de leur vie pour que leur pays ait une chance d'être débarrassé d'un régime dictatorial et corrompu. Le processus révolutionnaire qui a commencé le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid en Tunisie, et qui a réussi à chasser Zine el Abidine Ben Ali du pouvoir un mois plus tard, est le même qui enflamme l'Égypte depuis la journée historique du 28 janvier. Malgré une répression farouche, ce mouvement s'étend à toute l'Égypte. Il est porté par un seul mot d'ordre: «Le peuple veut la chute du régime.»

Après plusieurs jours de protestation, le pays s'est enflammé, exigeant le départ du dictateur Moubarak, au pouvoir depuis trente ans. Empruntant la voie révolutionnaire ouverte par les masses populaires et la jeunesse en Tunisie, rien ne semble pouvoir arrêter ce processus.

Agé de 82 ans, Hosni Moubarak, le plus proche allié arabe des États-Unis, répète la funeste erreur de Ben Ali en ordonnant à sa police de réprimer durement les manifestations, espérant ainsi tuer dans l'œuf la révolution qui s'annonce. Dans le même temps, internet est totalement censuré et le géant britannique des télécommunications Vodafone confirme que les compagnies de téléphonie mobile se sont soumises à l'ordre de couper toutes les communications. Il est frappant de voir comment, dès qu'elles agissent au service de la révolution, les nouvelles technologies de communication peuvent être totalement et immédiatement coupées à l'échelle d'une nation entière. Dans la capitale, le métro est fermé, deux commissariats et le siège du Parti national démocrate (PND) au pouvoir sont incendiés. Selon l'Associated Press, le Ministère des affaires étrangères aurait été pris à partie par les manifestants. A Alexandrie, c'est le siège du gouvernorat, un symbole du régime, qui est brûlé. La répression s'abat aussi sur plusieurs membres de la presse étrangère. Alors que l'armée est appelée à prêter assis-



Un manifestant demande de l'aide pour la construction de barricades. Le Caire, 3 février 2011. KEYSTONE

tance aux forces de police, un couvre-feu est décrété, mais n'est pas respecté, et le peuple tient la rue. Dans la confusion la plus totale, la foule se déplace au milieu de colonnes de chars, certains policiers et des conducteurs de blindés pactisant avec les manifestants qui dansent sur les chars!

Internet n'est qu'un outil et ne doit pas détourner notre attention de la vraie raison de cette insurrection: l'envie d'en finir avec un régime despotique sous domination impérialiste pour enfin satisfaire les aspirations de la population. Ce pays est riche. Il brade ses ressources afin de payer une dette qui n'a en rien bénéficié aux populations. Au contraire, elle a notam-

ment servi à financer la répression durant ces trois décennies de dictature et à enrichir les proches du pouvoir ainsi que les créanciers. Les prêts sont en grande partie détournés par l'élite corrompue du pays, en connaissance de cause des prêteurs qui en partagent donc la responsabilité. Les avoirs de Moubarak, au même titre que ceux de Ben Ali en fuite, constituent des biens mal acquis qui doivent être restitués au peuple. Depuis que Moubarak est devenu président en 1981, après l'assassinat de son prédécesseur Anouar el-Sadate, le peuple égyptien a remboursé l'équivalent de 68,5 milliards de dollars au titre de la dette externe. Pourtant, dans le même temps, elle n'a

cessé d'augmenter, passant de 22 à 33 milliards de dollars. La dette contractée par le régime Moubarak est largement odieuse: en droit international, elle est nulle et non avenue. Elle doit être purement et simplement annulée. Pour cela, un audit de la dette, accompagné d'un gel des remboursements sans pénalité de retard, doit être conduit sous contrôle citoyen par les pouvoirs publics, afin de déterminer précisément ce à quoi ont servi les différents contrats de prêts et d'annuler la part illégitime de cette dette.

Après des décennies de silence, de coopération militaire et commerciale, les dirigeants des grandes puissances ont appelé au respect des droits

humains fondamentaux. La secrétaire d'Etat Hillary Clinton, après avoir prôné la stabilité du régime, s'inquiète de la tournure des événements: «Nous sommes très inquiets au sujet des événements en Égypte. Les droits fondamentaux doivent être respectés, la violence endiguée, et la liberté de communication rétablie.»

Mais pourquoi ces voix ne se sont-elles pas fait entendre plus tôt, alors que le peuple était muselé, les médias aux ordres ou bâillonnés, et l'opposition incarcérée? En plus d'être un fidèle allié économique des États-Unis, l'Égypte est un pilier géostratégique important, garant de l'ordre arabe établi et de la stabilité régionale vis-à-vis d'Israël. Pour le vice-président Joseph Biden, «Moubarak a été notre allié pour normaliser les relations avec Israël, je ne le qualifierais pas de dictateur.»

Ces déclarations cachent mal la volonté de protéger les intérêts économiques et stratégiques dans la région. Un chiffre ne trompe pas: l'armée égyptienne est financée par des subventions étatsuniennes (1,3 milliard de dollars en 2010) pour maintenir l'oligarchie au pouvoir par la répression. Le renversement de Moubarak, comme celui de Ben Ali, n'est pas une fin en soi. Il doit être la première étape vers un changement profond: désormais, le peuple a entamé la lutte et montré qu'il veut prendre son destin en main. Très vite, de nombreuses décisions devront être prises: arrêt des remboursements et audit de la dette en vue de sa répudiation, réformes économiques en profondeur pour une juste répartition de la richesse, développement des secteurs vitaux (santé, éducation, transports publics, logement...), garantie absolue des droits fondamentaux. La route est longue, mais la chute de Moubarak la rendra enfin possible.

FATHI CHAMKHI,
Raid Attac/CADTM, Tunisie

JÉRÔME DUVAL,
Patas Arriba/CADTM, Espagne
Site web: <http://www.cadtm.org>
(Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde)

UN DÉBAT ENTRE TRADITION ET MENSONGE

VOTATIONS Walter Rosselli défend l'initiative contre la violence des armes.

L'initiative contre la violence des armes ne passera pas.

Rassurez-vous, ce n'est pas un slogan contre l'initiative. Désolé, c'est une constatation. Au vu des rapports de forces entre les favorables et les opposants, on ne peut guère s'attendre à mieux. Comme de coutume, le débat s'est enlisé dans des sujets qui ont allègrement contourné la vraie question soulevée par l'initiative. La question est pourtant simple: des ménages civils (et civilisés) ont-ils besoin de détenir une arme militaire? La réponse, évidemment, est non. Soit, oui à l'initiative.

Entre tradition et mensonge, le débat s'articule autour de thèmes aussi bateau qu'un soi-disant aspect historique de l'arme militaire à domicile et le fantasme pathétique de l'utilité d'être armé pour défendre son ménage, comme dans l'Ouest lointain. Les opposants oublient qu'il est interdit et punissable de faire usage de l'arme militaire en dehors des périodes de service, sauf pour des tirs militaires ou sportifs (et contrôlés). Exit l'argument du moyen privé de défense. Quant aux périodes de service, le soldat suisse peut très bien retirer son arme à l'arsenal, à chaque cours de répétition,

exactement comme il le fait avec tout le reste du matériel (le barda qu'on ramène chez soi n'étant pas destiné à être sali lors des exercices). Par ailleurs, a-t-on souvenir de quelqu'un qui a rapporté sa hallebarde chez soi?

Puis il y a les sondages, faussement illusoire et nullement informatifs. Ils dissuadent un bon nombre de personnes peu enclines à glisser un bulletin dans l'urne, leur offrant une justification bon marché: elle passera même sans moi. Les opposants, eux, se mobilisent, quels que soient l'enjeu et le pronostic des sondages.

Donc, au nom d'un peuple civilisé: oui à l'initiative!

WALTER ROSSELLI
Saxon (VS)

UNE FAUTE IMPARDONNABLE

FINANCES Ernest Hamsag estime que ce n'est pas aux cantons de payer les erreurs de la Banque nationale Suisse (BNS).

Le *Courrier* a expliqué les faits dans ses numéros des 18 et 29 janvier 2011. Que s'est-il passé? Les marchés financiers ont décidé d'attaquer l'euro dont la conséquence pour notre pays a été l'augmentation de la valeur du franc suisse par rapport à l'euro. Comme l'Europe est le principal partenaire commercial de la Suisse, la modification du taux de change (actuellement plus de

20%) met les exportations suisses en difficulté.

La BNS a voulu s'opposer aux marchés financiers pour empêcher ou diminuer la baisse de l'euro et a acheté de grandes quantités d'euros à cet effet, alors que tous les financiers savent que, quand les marchés se mettent à jouer une monnaie à la baisse, aucun Etat ne peut s'y opposer sans perdre des sommes considérables. Apparemment M. Hildebrand ne le savait pas. Il est vrai que l'euro était déjà relativement faible par rapport au franc suisse avant l'attaque et, si l'on se basait sur les fondamentaux, c'est-à-dire les prix des produits, des services et des salaires, il devrait remonter. Toutefois, comme les marchés sont imprévisibles, il peut aussi baisser encore. La BNS ne devrait pas dépendre de la spéculation, Monsieur Hildebrand n'aurait jamais dû risquer de perdre des milliards (21 milliards actuellement) quand l'opération était vouée d'avance à l'échec. Comme la BNS est indépendante (à tort) M. Hildebrand ne risque même pas de perdre sa place. Il va jusqu'à faire payer à la population des cantons les pertes. Juridiquement, il en a le droit, mais est-il indispensable de refuser de payer les 1,6 milliard aux cantons et causer des problèmes sérieux à ceux-ci?

Pourtant, la BNS peut parfaitement continuer à verser ces sommes. On peut compa-

rer ces sommes à des dividendes payés par des sociétés privées. Souvent, des sociétés cotées en bourse ont continué à payer des dividendes quand elles avaient fait des pertes. Nous pouvons citer le cas de Citigroup qui a perdu plus de 29 milliards de dollars en 2008 et a néanmoins payé 7,4 milliards de dividendes. On peut aussi considérer que la BNS peut créer les 2,5 milliards de francs, ce dont elle a parfaitement le droit. Elle injecterait ainsi cet argent supplémentaire (moins que 0,5% du PIB suisse) dans l'économie. Théoriquement, ceci affaiblit le franc (il est vrai, faiblement), ce qui va donc dans le bon sens. La BNS ne risque pas de provoquer de l'inflation, car elle remplace l'argent budgété chaque année.

La création de 2,5 milliards de francs serait sans aucun risque et quand l'euro remontera (s'il ne remonte pas à moyen terme, cela risquerait de causer plutôt une récession qu'une inflation, bien que la baisse de l'euro ne soit pas répercutée sur le prix des marchandises importées) les pertes scripturales de la BNS s'effaceront. Si, au contraire, l'euro disparaissait (ce qui est très peu probable), on assisterait à une perte monumentale.

Par conséquent, à part une théorie économique moribonde, rien n'oblige la BNS à ne plus verser ses contributions aux cantons. Bien au contraire,

refuser de verser les 2,5 milliards annuels serait encore une faute impardonnable de M. Hildebrand.

ERNEST HAMSAG,
membre du Conseil scientifique
d'ATTAC-Suisse

CETTE INITIATIVE N'APPORTE RIEN À LA SÉCURITÉ

VOTATIONS Jean-Louis

Schopfer explique son opposition à l'initiative contre la violence des armes.

La sécurité est la responsabilité de l'Etat. C'est un droit régalien.

L'armée, la police, toutes les organisations apportant de l'aide lors de catastrophes naturelles ou accidentelles, sont solidaires et travaillent pour restaurer la sécurité et sauver les personnes.

L'initiative pour mettre les armes à l'arsenal n'apporte rien à la sécurité. Tout au plus cette initiative met des empêchements et des tracasseries au tir sportif.

Les mesures déjà prises sont dissuasives. Seuls les psys peuvent apporter une réponse à la violence et au désespoir de certaines personnes.

Alors de quoi s'agit-il? Après les précédentes initiatives contre l'armée qui ont échoué, est-ce une nouvelle stratégie de certains milieux qui veulent nuire à l'armée selon la technique de la tranche de saucisson?

JEAN-LOUIS SCHOPFER,
Aire (GE)

RÈGLE DES LETTRES DE LECTEURS

Les lettres de lecteurs doivent répondre à certaines règles afin de garantir la qualité de la rubrique ainsi qu'une diffusion régulière des points de vue sans un trop grand délai d'attente.

Nous ne publierons pas de propos qui pourraient tomber sous le coup de la loi.

Nous nous réservons également la décision de refuser les lettres qui réagissent à des articles parus dans d'autres médias ou qui seraient envoyées, comme une circulaire, à tous les médias.

Les textes de nos lecteurs sont publiés intégralement, mais ils ne doivent pas dépasser une page A4 (soit 2500 signes, espaces compris).

Les auteurs sont priés d'indiquer leurs coordonnées complètes et, si cela se justifie, en quelle qualité ils écrivent. Le meilleur moyen d'envoyer une contribution au *Courrier* est d'utiliser la ligne d'e-mail directe lecteurs@lecourrier.ch. Il y a encore, bien sûr, l'option de faire parvenir la missive sous pli, dactylographiée, notre «scanner» n'appréciant pas les fax ni les textes manuscrits. CO